

**Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
(Exploité à titre de Centre des arts de la Confédération)**

États financiers
31 mars 2022

15 juillet 2022

Rapport du vérificateur indépendant

Aux membres du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, comprenant le bilan au 31 mars 2022, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date et les notes accompagnant les états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération au 31 mars 2022, ainsi que les résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Base de l'opinion

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section *Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, conformément aux exigences en matière d'éthique qui sont pertinentes pour notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements. Les autres renseignements comprennent les renseignements, autres que les états financiers et notre rapport du vérificateur les concernant, dans le rapport annuel.

Notre opinion concernant les états financiers ne couvre pas les autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance ou de conclusion à leur sujet. Relativement à notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements susmentionnés et, ce faisant, à nous demander si ces autres renseignements sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou les connaissances que nous avons obtenues lors de la vérification, ou semblent contenir des inexactitudes importantes.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport du vérificateur. Si, d'après le travail que nous avons effectué concernant ces autres renseignements, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes dans ces autres renseignements, nous devons le signaler dans le présent rapport du vérificateur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et pour les mesures de contrôle internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

En préparant les états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, les questions associées à la pérennité et en utilisant la base de la pérennité comme méthode comptable, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération ou de fermer ses portes, ou n'a d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller les processus d'information financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.

Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont généralement exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et à publier un rapport du vérificateur qui contient notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais pas une garantie qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada détectera toujours une inexactitude importante, si elle existe. Des inexactitudes peuvent être causées par la fraude ou l'erreur et sont considérées comme étant importantes si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs en s'appuyant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et nous maintenons notre scepticisme professionnel pendant toute la vérification. De plus,

- Nous repérons et évaluons les risques associés aux inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et nous obtenons des preuves d'audit qui sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion. Le risque associé à la non-détection d'une inexactitude importante découlant de la fraude est plus élevé que pour une inexactitude découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la contrefaçon, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou la dérogation à des mesures de contrôle internes.
- Nous obtenons une compréhension des mesures de contrôle internes qui sont pertinentes pour la vérification, afin de concevoir des procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité des mesures de contrôle internes du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables et la vraisemblance des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Nous tirons des conclusions quant au caractère approprié de l'utilisation de la base de la pérennité comme méthode comptable et, en nous basant sur les preuves d'audit obtenues, nous déterminons s'il existe une incertitude importante relativement aux événements ou aux conditions qui pourraient jeter un doute considérable sur la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport du vérificateur, sur les divulgations connexes dans les états financiers ou, si ces divulgations sont inadéquates, modifier notre opinion. Nos conclusions sont tirées sur la base des preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Toutefois, des événements futurs pourraient causer la cessation des activités du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des États financiers, y compris les divulgations et si les états financiers présentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière permettant d'obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, notamment, l'étendue et le moment prévus de la vérification et les résultats importants de la vérification, y compris tout écart important des mesures de contrôle internes que nous repérons pendant notre vérification.

Arsenault Best Cameron Ellis

Comptables professionnels agréés

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Bilan

Au 31 mars 2022

				2022	2021
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de développement culturel \$	Total \$	Total \$
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	2 179 201	408	504 041	2 683 650	1 028 807
Comptes débiteurs (note 3)	267 190	95 734	8 750	371 674	767 302
Apports des gouvernements	1 004 884	319 900	-	1 324 784	1 692 331
Stocks	35 821	-	-	35 821	32 638
Frais payés d'avance	243 827	-	-	243 827	152 698
	3 730 923	416 042	512 791	4 659 756	3 673 776
Immobilisations (note 4)	-	25 152 696	-	25 152 696	25 790 310
Œuvres d'art (note 5)	-	9 209 145	-	9 209 145	8 986 532
	3 730 923	34 777 883	512 791	39 021 597	38 450 618
Passif					
Passif à court terme					
Avances bancaires (note 6)	-	1 186 062	-	1 186 062	2 592 483
Comptes créditeurs et charges à payer (note 11)	672 865	685 027	-	1 357 892	1 251 836
Revenus reportés	1 597 984	278 794	-	1 876 778	829 092
Portion courante de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	-	15 981	-	15 981	14 226
	2 270 849	2 165 864	-	4 436 713	4 687 637
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition , moins la portion courante (note 7)	-	7 227	-	7 227	23 208
	2 270 849	2 173 091	-	4 443 940	4 710 845
Éventualité (note 9)					
Actif net					
Investi dans des immobilisations	-	32 604 792	-	32 604 792	32 086 200
Affectation interne	-	-	512 791	512 791	500 000
Non affecté	1 460 074	-	-	1 460 074	1 153 573
	1 460 074	32 604 792	512 791	34 577 657	33 739 773
	3 730 923	34 777 883	512 791	39 021 597	38 450 618

Approuvé par le Conseil d'administration

 Administrateur

 Administrateur

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des résultats et évolution de l'actif net
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

				2022	2021
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement culturel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Programmation (liste 1)	1 128 369	-	-	1 128 369	185 162
Commercial (liste 1)	371 191	-	-	371 191	329 515
Collecte de fonds et développement	408 893	531 527	175 000	1 115 420	590 880
Centre des arts de la Confédération Fondation du Centre des arts de la Confédération (note 11)	450 000	50 000	-	500 000	50 000
Investissements et autres revenus	144 900	7 507	-	152 407	105 782
	2 503 353	589 034	175 000	3 267 387	1 261 339
Subventions du secteur public (liste 1)	7 396 672	618 455	-	8 015 127	10 365 032
	9 900 025	1 207 489	175 000	11 282 514	11 626 371
Dépenses (liste 2)					
Programmation (liste 1) (note 8)	4 403 248	-	162 209	4 565 457	3 313 623
Commercial (liste 1)	271 711	-	-	271 711	339 682
Collecte de fonds et développement	273 607	-	-	273 607	216 781
Opérations de construction	2 553 455	1 479 020	-	4 032 475	3 810 423
Administration (note 7)	1 291 503	9 877	-	1 301 380	1 043 266
	8 793 524	1 488 897	162 209	10 444 630	8 723 775
Excédent des revenus (dépendances) pour l'exercice	1 106 501	(281 408)	12 791	837 884	2 902 596
Actif net - Début de l'exercice	1 153 573	32 086 200	500 000	33 739 773	30 837 177
	2 260 074	31 804 792	512 791	34 577 657	33 739 773
Transfert entre les fonds					
Transfert du fonds d'exploitation au Fonds d'immobilisations (note 13)	(800 000)	800 000	-	-	-
Actif net - Fin de l'exercice	1 460 074	32 604 792	512 791	34 577 657	33 739 773

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

				2022	2021
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de développement culturel \$	Total \$	Total \$
Flux de trésorerie fournis par (utilisés dans) les activités d'exploitation					
Excédent des revenus (dépenses) pour l'exercice	1 106 501	(281 408)	12 791	837 884	2 902 596
Éléments sans incidence sur l'encaisse					
Amortissement	-	1 479 022	-	1 479 022	1 489 589
Gain sur la vente d'immobilisations	(3 950)	-	-	(3 950)	-
Dons d'œuvres d'art	-	(172 450)	-	(172 450)	(99 417)
	1 102 551	1 025 164	12 791	2 140 506	4 292 768
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	1 344 301	487 051	(8 750)	1 822 602	(1 134 099)
Montants transférés entre fonds	(800 000)	800 000	-	-	-
	1 646 852	2 312 215	4 041	3 963 108	3 158 669
Activités de financement					
Paiements de la dette à long terme	-	-	-	-	(50 894)
Augmentation de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	-	-	-	45 000
Paiements de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	-	(14 226)	-	(14 226)	(7 566)
	-	(14 226)	-	(14 226)	(13 460)
Activités d'investissement					
Nouvelles immobilisations	-	(841 406)	-	(841 406)	(1 719 494)
Produits de la vente d'immobilisations	3 950	-	-	3 950	-
Coûts d'acquisition d'œuvres d'art	-	(50 163)	-	(50 163)	(40 620)
	3 950	(891 569)	-	(887 619)	(1 760 114)
Variation nette de l'encaisse	1 650 802	1 406 420	4 041	3 061 263	1 385 095
Encaisse nette au début de l'exercice	528 399	(2 592 074)	500 000	(1 563 675)	(2 948 771)
Encaisse nette à la fin de l'exercice	2 179 201	(1 185 654)	504 041	1 497 588	(1 563 676)
L'encaisse nette consiste en					
Encaisse	2 179 201	408	504 041	2 683 650	1 028 807
Avances bancaires	-	(1 186 062)	-	(1 186 062)	(2 592 483)
	2 179 201	(1 185 654)	504 041	1 497 588	(1 563 676)

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

1 But de l'organisme

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme national s'occupant du fonctionnement de programmes et d'activités d'ordre culturel, dont le mandat est de célébrer les origines et l'évolution du Canada à titre de nation par voie de patrimoine et des arts. Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est une personne morale constituée en 1964 en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme de bienfaisance enregistré canadien. Les dons faits au Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération sont considérés comme étant admissibles en tant que dons à l'État, à Sa Majesté, du chef d'une province aux termes de l'alinéa 110.1(1)(b) et du paragraphe 118.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Groupe fiduciaire n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 Principales conventions comptables

Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces états financiers comprennent les principes comptables importants suivants :

Comptabilisation des fonds

Les revenus et les dépenses liés à la livraison de programmes et aux activités administratives sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de capital a été établi en prévision du renouvellement et du remplacement des immobilisations et œuvres d'art actuelles du Groupe fiduciaire. Le solde du fonds du capital comprend le capital des fondateurs, qui est de 5 949 117 \$ et qui représente les immobilisations initiales fournies par la Fondation des Citoyens en Mémoire des Pères de la Confédération. Le reste de l'actif net investi dans des immobilisations constitue du capital accumulé.

Le Fonds de développement culturel a été créé dans le but de financer le développement d'une nouvelle programmation culturelle au Centre des arts de la Confédération. Les revenus et dépenses liés à la création et au développement de nouveaux programmes sont présentés dans le Fonds de développement culturel.

Encaisse

L'encaisse comprend les fonds en main et les soldes bancaires.

Comptabilisation des revenus

Le Groupe fiduciaire comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les apports, selon laquelle les apports affectés, y compris les apports des gouvernements et les dons, sont comptabilisés dans le fonds qui correspond au but pour lequel ils ont été versés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus de fonds d'exploitation.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

Les revenus provenant des programmes et les dépenses sont inscrits dans la période au cours de laquelle les activités ou les programmes visés ont lieu. Par conséquent, les montants reçus et payés avant la fin de l'exercice à l'égard des activités de l'exercice suivant sont comptabilisés respectivement à titre de revenus reportés ou de frais payés d'avance.

Le matériel et les services reçus à titre de dons sont comptabilisés au fonds d'exploitation lorsqu'il est possible d'en déterminer raisonnablement la juste valeur, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités du Groupe fiduciaire et lorsqu'il aurait normalement fallu payer pour les obtenir.

Les revenus, y compris les aliments et boissons, les intérêts et les autres apports, sont comptabilisés dans la période pendant laquelle ils ont été gagnés.

Stocks

Les stocks sont inscrits au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties à la valeur résiduelle lorsqu'elles ne peuvent plus servir au Groupe fiduciaire.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels de 2,5 % pour les édifices, de 20 % pour les équipements et les véhicules en vertu d'un contrat de location-acquisition, et de 33,3 % pour les décors.

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrement lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur est mesurée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Œuvres d'art

Les œuvres d'art acquises sont inscrites au coût. Les œuvres d'art reçues comme dons sont inscrites à la juste valeur marchande lorsque celle-ci peut être raisonnablement estimée. Les frais d'estimation et ceux d'acquisition sont capitalisés aussi. Les œuvres d'art sont réduites à leur valeur résiduelle en cas de signes de dépréciation.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale liée aux dépenses d'exploitation est présentée en tant que revenus du fonds d'exploitation au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées. L'aide gouvernementale pour l'achat d'immobilisations est comptabilisée comme revenu de fonds de capital et d'emprunt.

En plus des subventions annuelles de fonctionnement, le Groupe fiduciaire reçoit des apports des gouvernements se rapportant à des projets et à des programmes précis. Ces subventions peuvent être remboursables si les modalités contenues dans les conventions relatives aux apports ne sont pas respectées.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert de la part de la direction qu'elle fasse des estimations et des suppositions qui affectent les montants rapportés d'actif et de passif et la divulgation d'un actif et d'un passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice en question. Parmi les éléments importants qui sont assujettis à de telles estimations et suppositions, on peut citer l'évaluation des comptes débiteurs et des stocks, la durée de vie utile estimée des estimations et l'évaluation des œuvres d'art. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Depuis le 31 janvier 2020, l'épidémie de COVID-19 (coronavirus) a poussé les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont causé des perturbations importantes aux entreprises à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement de l'économie, et les marchés boursiers mondiaux ont affiché une volatilité et une morosité considérables. La durée et les effets de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme le résultat des interventions du gouvernement et de la banque centrale.

Selon l'estimation de la direction, ces événements n'ont pas eu de répercussions non comptabilisées majeures sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans ces états financiers au 31 mars 2022. La durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces effets, ainsi que leur incidence sur la situation financière et les résultats du Groupe fiduciaire pour les périodes futures.

Instruments financiers

(a) Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des apports gouvernementaux, des avances bancaires, des comptes créditeurs et des charges à payer et de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition.

Le Groupe fiduciaire mesure initialement son actif financier et son passif financier à leur juste valeur, rajustée par, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas mesuré par la suite à sa juste valeur, le montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Cette juste valeur est alors considérée comme étant le coût amorti de l'instrument financier.

Par la suite, le Groupe fiduciaire mesure la totalité de son actif financier et de son passif financier au coût amorti.

(b) Baisse de valeur

Pour les actifs financiers mesurés au coût ou au coût amorti, le Groupe fiduciaire détermine s'il existe des indications de baisse de valeur possible. Lorsqu'il existe une indication de baisse de valeur et le Groupe fiduciaire détermine qu'un changement défavorable important a eu lieu pendant la période, en ce qui concerne le moment ou le montant prévu de flux de trésorerie prévus, une radiation est comptabilisée dans l'excédent de revenus (dépenses). Une moins-value déjà comptabilisée peut être renversée selon l'étendue de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut pas être supérieure au montant qui aurait été reporté à la date de l'extourne si la baisse de valeur n'avait pas déjà été comptabilisée. Le montant de l'extourne est comptabilisé dans l'excédent de revenus (dépenses).

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

(c) Risques

La négociation d'instruments financiers expose l'entité à certains risques et certaines incertitudes de nature financière. Ces risques comprennent :

- i) Le risque de taux d'intérêt : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de taux d'intérêt en raison du taux d'intérêt variable sur ses avances bancaires. Les changements des taux bancaires débiteurs peuvent causer des fluctuations dans les flux de trésorerie et les charges d'intérêt. Le Groupe fiduciaire n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.
- ii) Le risque de crédit : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de crédit relativement à la perception de ses comptes débiteurs. Le Groupe fiduciaire atténue ce risque en évaluant constamment ses comptes débiteurs.
- iii) Le risque d'illiquidité : L'exposition du Groupe fiduciaire au risque d'illiquidité dépend de la vente de billets, de la vente de stocks, de la réception des apports, de la perception des comptes débiteurs ou de la collecte de fonds pour satisfaire aux engagements et maintenir les activités. Le Groupe fiduciaire contrôle le risque d'illiquidité en gérant le fonds de roulement et les flux de trésorerie.

3 Comptes débiteurs	2022	2021
	\$	\$
Comptes clients	218 706	442 782
TVH à recevoir	152 968	324 520
	<u>371 674</u>	<u>767 302</u>

4 Immobilisations			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrain	260 576	-	260 576	260 576
Édifices	41 777 121	18 089 980	23 687 141	24 092 895
Équipement, y compris décors	10 381 111	9 176 132	1 204 979	1 436 839
	<u>52 418 808</u>	<u>27 266 112</u>	<u>25 152 696</u>	<u>25 790 310</u>

Aux termes de la Loi des édifices des Pères de la Confédération, le terrain et les édifices doivent être conservés à titre de monument national en hommage aux Pères de la Confédération. La propriété ne peut être vendue ni hypothéquée sans l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil de l'Île-du-Prince-Édouard.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

5 Œuvres d'art

Le Groupe fiduciaire conserve une collection permanente d'œuvres d'art contemporaines et historiques, dont un bon nombre sont d'origine canadienne ou comportent un contenu canadien.

La collection fait l'objet d'une politique de l'organisme selon laquelle tout produit de la vente d'œuvres d'art doit servir à acquérir d'autres objets devant être ajoutés à la collection ou doit servir à l'entretien direct de la collection existante.

6 Avances bancaires

Les avances bancaires, jusqu'à un maximum de 3 500 000 \$, ne sont pas garanties et portent un taux d'intérêt de base + 0 %. Le taux préférentiel au 31 mars 2022 est de 2,70 %.

7 Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2022 \$	2021 \$
Total des paiements minimaux en vertu d'un contrat de location-acquisition à 11,69 %	25 296	43 152
Moins : Montant représentant les intérêts	2 088	5 718
	<hr/> 23 208	<hr/> 37 434
Moins : Portion courante	15 981	14 226
	<hr/> 7 227	<hr/> 23 208

Des intérêts de 3 630 \$ (2 850 \$ en 2021) en vertu du contrat de location-acquisition sont inclus sous la rubrique des dépenses administratives dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net.

Le montant global des paiements du capital que l'on estime requis pour les deux prochaines années afin de satisfaire les arrangements établis est comme suit :

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2023	15 981
2024	7 227

8 Matériel et services reçus à titre de dons

Le matériel et les services reçus à titre de dons inclus dans les subventions du secteur public et les revenus de collecte sont nuls pour 2022 (43 382 \$ en 2021). Les dépenses qui correspondent au matériel et aux services reçus à titre de dons inclus dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net sont incluses dans les dépenses de programmation.

9 Éventualité

Conformément à une entente contractuelle, le Groupe fiduciaire détient une lettre de garantie au montant de 193 607 \$ au 31 mars 2022 (193 607 \$ en 2021) au profit de la Canadian Actors' Equity Association.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

10 Régime de retraite

Le Groupe fiduciaire offre à ses employés un régime de retraite volontaire à cotisations déterminées, au titre duquel il verse des contributions qui correspondent aux cotisations des employés jusqu'à une certaine limite. Au cours de l'exercice, le Groupe fiduciaire a versé 163 548 \$ (149 101 \$ en 2021) en cotisations au régime. Cette dépense est incluse avec les salaires et avantages sociaux, dans la liste 2.

11 Transactions entre parties apparentées

Les comptes créditeurs et les charges à payer au 31 mars 2022 comprennent un montant de 34 465 \$ (57 315 \$ en 2021) au Centre des Arts de la Confédération.

Au cours de l'année, 500 000 \$ (50 000 \$ en 2021) en dons ont été reçus par le Groupe fiduciaire du Centre des Arts de la Confédération.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération et le Centre des arts de la Confédération inc. sont liés de la façon suivante :

- a) deux des six membres du Conseil d'administration de la Fondation sont membres du Conseil d'administration du Groupe fiduciaire;
- b) les deux entités sont administrées par le personnel du Groupe fiduciaire;
- c) la Fondation a été constituée en personne morale le 25 octobre 2010 pour acquérir et maintenir un fonds d'immobilisations pour le soutien et le bénéfice du Groupe fiduciaire et d'autres donataires qualifiés.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

31 mars 2022

12. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

				2022	2021
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds de développement culturel	Total \$	Total \$
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	296 668	107 707	(8 750)	395 625	(377 791)
Diminution (augmentation) des apports du gouvernement	294 027	73 520	-	367 547	(1 281 736)
Diminution (augmentation) des stocks	(3 183)	-	-	(3 183)	93 342
Augmentation des frais payés d'avance	(91 129)	-	-	(91 129)	(59 695)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	32 122	73 934	-	106 056	287 121
Diminution des revenus reportés	815 796	231 890	-	1 047 686	204 660
	1 344 301	487 051	(8 750)	1 822 602	(1 134 099)

13 Transferts de fonds

En date du 31 mars 2022, le Conseil d'administration a autorisé le transfert de 800 000 \$ (500 000 \$ en 2021) du fonds d'exploitation vers le fonds d'immobilisations.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des revenus, des dépenses et des subventions du secteur public

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Liste 1

			2022	2021
	Revenus	Dépenses	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Programmation				
Arts du spectacle	777 280	2 375 813	(1 598 533)	(1 448 276)
Arts visuels	66 582	805 911	(739 329)	(672 227)
Éducation artistique et patrimoine	179 710	427 632	(247 922)	(301 663)
Soutien de la programmation	104 797	956 101	(851 304)	(706 295)
	1 128 369	4 565 457	(3 437 088)	(3 128 461)
Commercial				
Services de restauration	51 512	165 446	(113 934)	(127 102)
The Showcase	-	-	-	(47 160)
Concessions dans les théâtres	46 361	15 975	30 386	975
Location d'installations	273 318	90 290	183 028	163 120
	371 191	271 711	99 480	(10 167)

				2022	2021
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisation	Fonds de développement culturel	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions du secteur public					
Gouvernement fédéral	5 914 998	618 455	-	6 533 453	8 775 474
Province de l'ÎPÉ	1 128 053	-	-	1 128 053	1 340 387
Province de la Nouvelle-Écosse	10 000	-	-	10 000	-
Ville de Charlottetown	343 621	-	-	343 621	249 171
	7 396 672	618 455	-	8 015 127	10 365 032

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des dépenses par type

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Liste 2

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux (note 10)	4 828 749	4 399 625
Cachets des artistes	878 198	295 933
Amortissement	1 479 022	1 489 589
Publicité et promotion	235 229	218 357
Coût des ventes	33 742	90 102
Services publics	699 304	513 523
Impôts fonciers	248 621	244 171
Entretien et réparations	295 261	149 588
Charges financières	103 077	83 154
Perfectionnement du personnel	77 733	18 859
Dépenses de bureau	48 144	37 099
Honoraires professionnels	472 732	357 690
Revenus de	386 692	169 206
Fournitures	76 570	127 860
Divers	54 751	77 353
Assurances	242 126	226 837
Dépenses du Conseil d'administration	1 545	4 189
Technologie	283 134	220 640
	<hr/>	<hr/>
	10 444 630	8 723 775